



Nos AG 2025

Idées,
Objectifs,
Outils

4 mars 2025

QUELQUES BONNES PRATIQUES CLÉS

Pour faire de son AG un moment fort
de sa vie coopérative

Avant l'AG : convier les coopérateurs

Inviter, convier et pas seulement convoquer

- Travaillez votre convocation
- Faites transparaître l'esprit de la coop !
- Adoptez une communication claire, facile à comprendre et qui donne envie de s'y intéresser.
- Vendez l'AG ! Si vous organisez un pot, un moment convivial, une visite, un atelier... Mettez-le en valeur afin de casser le formalisme et d'insister sur le côté humain

Le Logis Breton



Clerdome



Avant et pendant l'AG : clarifier les contenus

Rendre l'AG compréhensible, donner aux coopérateurs les moyens de participer et de se sentir légitime à participer (compréhension des sujets abordés, des termes techniques, des processus de vote, des personnes présentes...).

⚠ Les coopérateurs ne sont pas des spécialistes : essayez de vulgariser vos propos (à l'écrit comme à l'oral).

- Expliquer les résolutions
- Apporter du contenu pédagogique dans la convocation (plaquette, vidéo...) pour expliquer ce qu'est l'AG
- Organiser une visio pré-AG pour briefier les coopérateurs
- Le jour J, rappeler le but et l'organisation de l'AG, présenter les administrateurs, les salariés...
- Expliquer les termes techniques, donner la place aux questions

Pendant l'AG : travailler la convivialité

Rendre l'AG vivante, conviviale, casser le formalisme, créer du lien.

- Intégrer dans la présentation des éléments sur la vie des résidences, les évènements, etc. qui intéresseront les coopérateurs
- Faire témoigner des coopérateurs salariés, locataires, accédants
- Prévoir un moment convivial informel (pot après l'AG)
- Créer des occasions de se rencontrer et d'échanger (atelier, Q/R, stands, activité collective...)

Le Logis Breton

[Visionner la vidéo du COL](#)

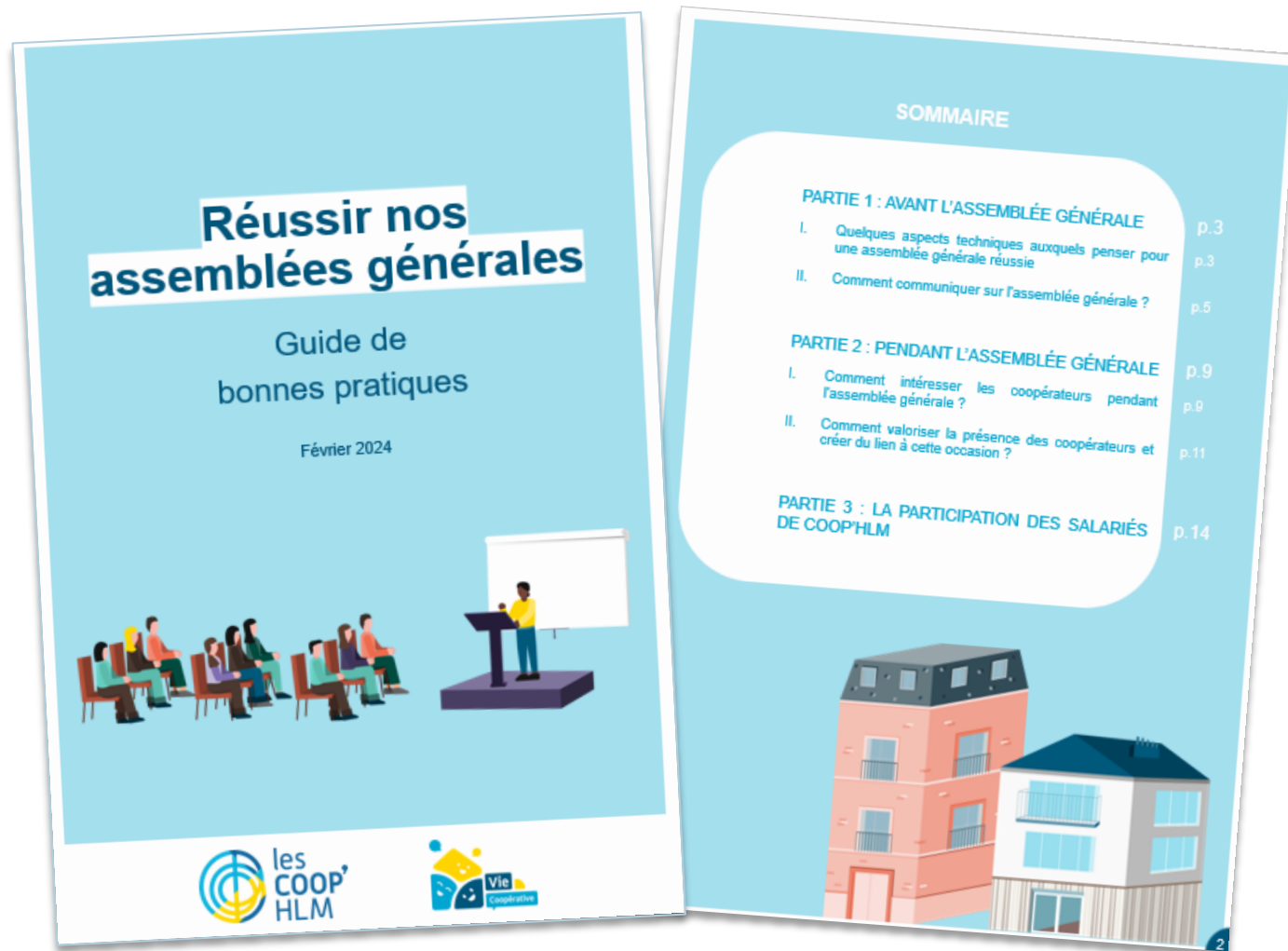
Le COL





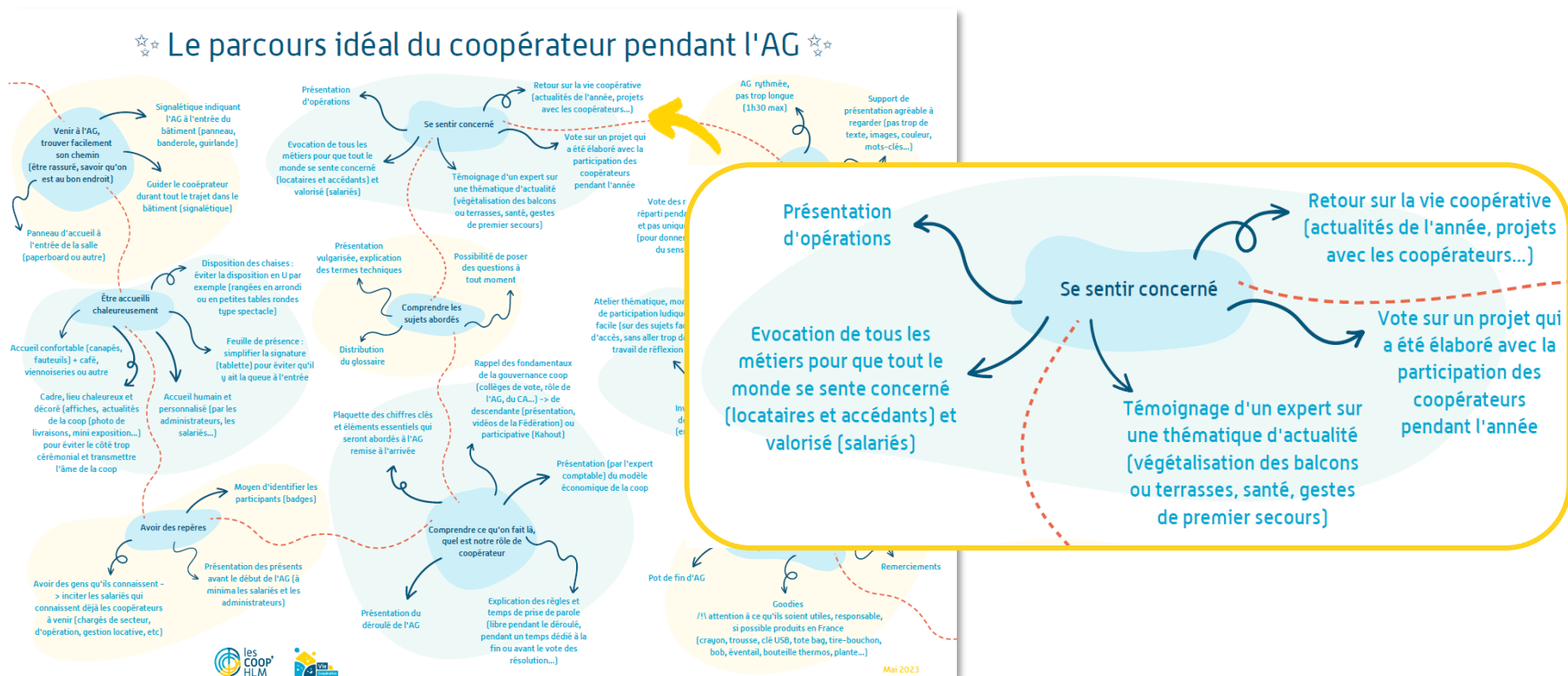
LES OUTILS

Le guide « Réussir nos assemblées générales »



Le « parcours idéal du coopérateur » pendant l'AG

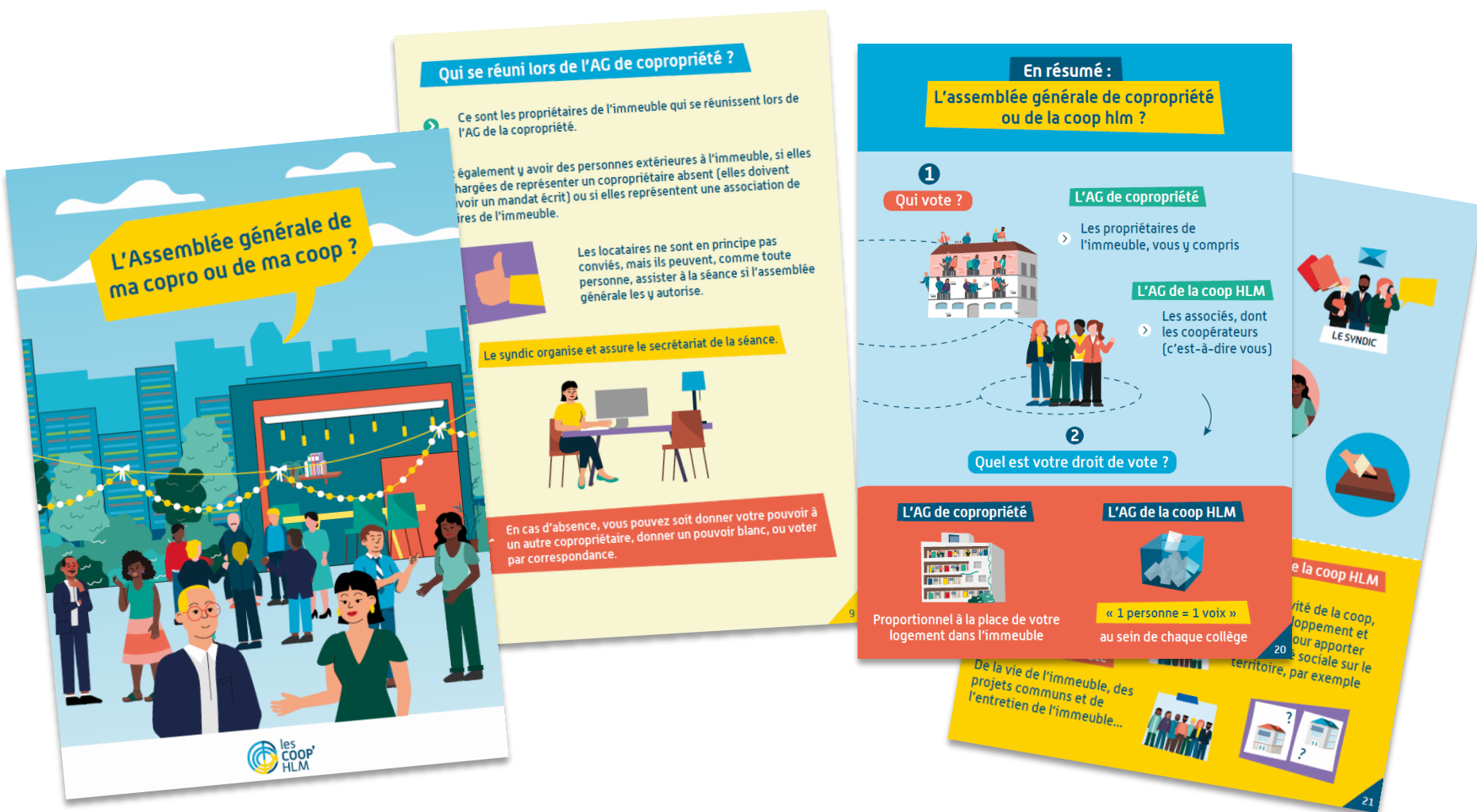
Idées de bonnes pratiques étapes par étapes en suivant la chronologie de l'AG



Des vidéos pédagogiques



Un livret sur les différences entre AG de la coop et AG de copro

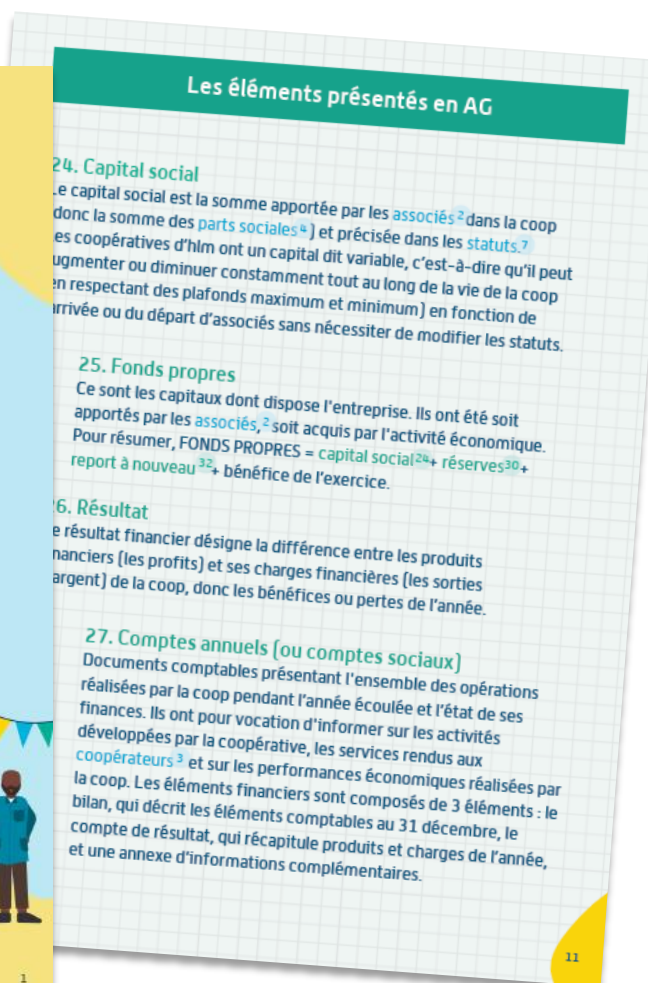


Un glossaire sur les termes techniques de l'AG



DANS CE GUIDE VOUS RETROUVerez LES DÉFINITIONS :

- DES TERMES INCONTOURNABLES DE LA COOPÉRATIVE
- DES DIFFÉRENTS ORGANES DE LA COOP
- DES TERMES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- DES ÉLÉMENTS TECHNIQUES PRÉSENTÉS LORS DE L'AG



Le flyer sur la gouvernance et le livret du coopérateur



Un modèle d'explication des résolutions

Nouveau

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre [...]

Le résultat de l'année XXXX pour un montant de X€ se répartit entre activités SIEG et hors SIEG comme suit :

- Au titre de l'activité SIEG : X€
- Au titre de l'activité hors SIEG : X€

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre [année] d'un montant de X€ de la façon suivante :

(exemples)

- Affectation du solde au compte « Report à nouveau SIEG » : X€
- Affectation du solde au compte « Report à nouveau hors SIEG » : X€
- Affectation du solde au compte « Réserves... relevant du SIEG » : X€
- Affectation du solde au compte « Réserves... ne relevant pas du SIEG » : X€

Il est rappelé que pour les trois derniers exercices il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

Bien comprendre cette résolution

Par l'agrément Hlm qu'elles reçoivent de l'État, les coopératives d'hlms sont investies d'une mission d'intérêt général : apporter des solutions de logement abordables et de qualité. Elle se concrétise par la production de logements, en locatif social et/ou en accession sociale à la propriété, à destination de ménages dont les ressources sont inférieures à des plafonds réglementaires.

Ces activités relèvent légalement du SIEG (Service d'intérêt économique général). En contrepartie de cette mission d'intérêt général, les coopératives d'hlms bénéficient notamment d'exonérations fiscales et d'aides spécifiques de l'État.

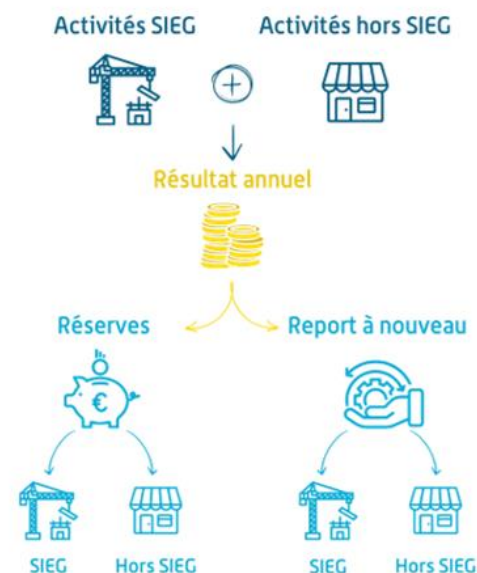
Dans ce cadre, elles ont l'obligation de tenir une comptabilité interne permettant de distinguer le résultat des activités relevant du SIEG et le résultat des autres activités (dites Hors SIEG, qui restent minoritaires dans l'activité globale).

Le résultat annuel réalisé par une coopérative d'hlms est donc la somme du résultat de ses activités SIEG et du résultat de ses activités Hors SIEG.

La coop peut utiliser ce résultat de deux manières :

- Les maintenir en réserves,
- Les mettre en report à nouveau dans l'attente d'une affectation future, pour concourir au développement des activités

La coop peut distribuer des dividendes à ses associés mais de manière très limitée.



Nouveau

CHECKLIST

d'une AG réussie

Avant l'AG

- ☐ Envoi de la convocation à tous les associés, maximum 15 jours avant l'AG
- ☐ Envoi d'éléments explicatifs et attractifs (vidéo sur l'AG, chiffres clés, "AG de coop vs AG de copro"...)
- ☐ Envoi des résolutions avec textes explicatifs

Pendant l'AG

- ☐ Accueil chaleureux des associés / émargement
- ☐ Présentation des administrateurs
- ☐ AG statutaire dynamique et illustrée
- ☐ Retour sur les actions vie coop, témoignages, mise en valeur de la participation des associés aux actions menées par la coop...
- ☐ Explication et vote des résolutions
- ☐ Intelligence collective (atelier...)
- ☐ Moment convivial et interactif

Après l'AG

- ☐ Mail ou courrier de remerciement aux participants
- ☐ Action incitant les associés à se sentir concernés par la suite (les conclusions de l'AG, les actions à venir, un sondage sur leur expérience de l'AG...)
- ☐ Communication sur l'AG et les moments forts (vidéo, photos...) sur le site internet, les réseaux sociaux...



⇒ **Kit AG**

<https://www.hlm.coop/sites/default/files/2025-02/Kit%20Vie%20Coop%20pour%20les%20AG.zip>



- Navigation simple
- Registre de mouvements de titres

Accompagnement gratuit pour les coop hlm

Une réunion

210 €

200€ +10€ par invité

Organisation d'une assemblée générale (création de documents, convocations électroniques, vote en ligne et création du PV). Sans abonnement.

- Création de documents
- Convocations électroniques
- Vote en ligne
- création du PV

Abonnement

500€ par an

Soit 2€ par utilisateur par mois

Tarif plancher: de 1 à 20 utilisateurs = 500€ par an

Une formule complète et un accompagnement sur mesure pour davantage de sérénité.

- Tenue des registres
- Organisation illimité de réunions
- Création de documents
- Convocations électroniques
- Vote en ligne
- création du PV

Cabinet

Sur devis

A partir de 50€ par an (tarif dégressif)

Gestion collaborative de plusieurs entreprises depuis un seul compte.

- Tenue des registres
- Organisation illimité de réunions
- Création de documents
- Convocations électroniques
- Vote en ligne
- création du PV

ET VOUS ?

Quelles sont vos bonnes pratiques ?

Vos objectifs pour l'AG 2025 ?

Compte-rendu des échanges

→ Sur l'horaire : quel est le meilleur scénario pour faire venir les coopérateurs ?

Les coop tiennent majoritairement leur AG en **fin de journée**, dans la semaine. Le **samedi matin** est une autre option mais ne fait pas forcément venir plus de monde selon les retours d'expérience.

Le Toit Forézien a tenté le **vendredi matin**. Point fort : les salariés coopérateurs se sentent beaucoup plus concernés et viennent davantage.

→ Sur le lieu

Plusieurs types de lieu sont choisis par les coop : **tiers-lieu, Maison des Scop et des Scic (Rennes), Musée de la Résistance...** Le choix du lieu est important car il peut attirer des personnes.

→ Motiver, impliquer les collaborateurs

Les collaborateurs sociétaires sont ceux qui participent le plus aux AG (+ de 60% de participation). Pour les motiver, plein d'actions sont envisageables, notamment les faire témoigner, les impliquer dans l'organisation de l'AG... Le Toit Forézien a choisi de les faire participer au **rapport d'activité** (avec leur photo) et de le présenter en AG, ce qui les met en valeur.

→ Sur l'importance de sensibiliser les associés le plus tôt possible

L'AG vivra d'autant mieux que les associés sont **sensibilisés à leur rôle le plus tôt possible** (dès la souscription) et tout au long de l'année. Pour ce faire, le Logis Breton a entrepris un gros travail de **familiarisation des collaborateurs** à la vie coop et au rôle de l'AG pour qu'ils en soient **ambassadeurs** auprès des coopérateurs accédants (lors de la signature du contrat + part sociale, ou lors d'échanges informels pendant l'année).



RECUEILLIR VOS RETOURS D'EXPÉRIENCE EN 2025

objectifs

- Compiler vos retours d'expérience, améliorer nos connaissances de vos actions
- Valoriser vos bonnes pratiques, coup de projecteurs sur vos AG à l'occasion de l'année internationale des coopératives
- Enrichir le guide de bonnes pratiques, permettre le partage d'expérience

Format

Un questionnaire (Ggform) vous sera envoyé après la période des AG.

Le livrable vous sera ensuite partagé.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



Contact :

Lucine.leclercq@hlm.coop

Ressources :

<https://www.hlm.coop/la-vie-cooperative>